

Délibération 2022-19-CA P

Séance du 10 mars 2022

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Bilan 2021 de la Commission Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans l'amphithéâtre 500 du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy le jeudi 10 mars 2022 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président.

Le quorum étant atteint,

Vu la loi n° 2018-166 du 08 mars 2018 relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants ;
Vu le décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation ;
Vu l'Article D841-9 du code de l'Education précisé par la circulaire n° 2019-029 du 29 mars 2019 ;
Vu l'avis du Conseil de la Formation et Vie Etudiante du 03 mars 2022 ;

Monsieur le Président donne la parole à M. Ludovic Van Oost, Directeur du Pôle Formation et Vie Etudiante qui présente aux membres le bilan 2021 de la Commission Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

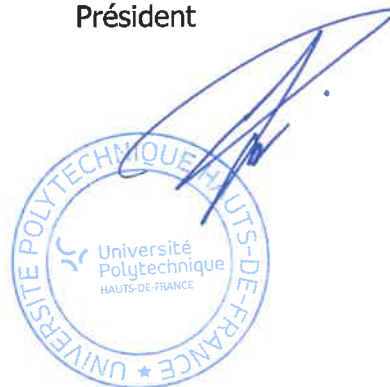
Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le bilan 2021 de la Commission Vie Etudiante et de Campus (CVEC) selon le document joint à la présente délibération.

Pour : 25 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Valenciennes, le 10 mars 2022

Abdelhakim Artiba
Président



CA du 10 mars 2022

Approbation du bilan CVEC « Contribution de Vie Etudiante et de Campus » 2021

Textes de référence :

Loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'Orientation et Réussite des Etudiants.

Décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation.

Article D841-9 du code de l'Education précisé par la circulaire n°2019-029 du 29 mars 2019

Préambule :

Instaurée par la loi ORE, la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) est destinée à développer des services de la vie étudiante, dans chaque établissement d'enseignement supérieur. Son périmètre concerne les actions relatives à l'accompagnement social, à l'amélioration de l'accès aux soins, au développement de la pratique sportive sur les campus, à l'art et la culture et à l'amélioration de l'accueil des étudiants.

Cette contribution intègre les frais liés à la médecine préventive et au Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

La circulaire du 29 mars 2019 précise que **les conseils doivent voter chaque année les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente.**

Bilan financier 2021 :

	CVEC 2021	
	Répartition budgétaire	Dépenses réalisées
FSDIE (dont part sociale)	150 000 €	104 262 €
SANTE	63 000 €	35 097 €
Appels à projets	80 000 €	154 060 €
PROJETS Transversaux	553 570 €	400 395 €* + Report 100 000€ abristade
Total	846 570 €	793 814€

*40 000€ de dépenses de personnel (accueil PFVE) n'ont pu être réalisés.

Bilan des projets CVEC 2021 par périmètre :

Périmètre	Description des actions	% budget CVEC
Accueil des étudiants	- Implantation de fontaines à eau, tables, bancs, abris à vélo, baby-foot - Cap campus (intégration néo bacheliers sur 3 jours) - Aménagement des campus	26 %
Appel à Projets (étudiants, personnels, service, composante...)	- 10 projets finalisés ou en cours de finalisation	22 %

Rupture numérique	- Achat de 130 ordinateurs avec sac à dos (prêt de PC)	15%
FSDIE Accompagnement social	- Aides alimentaires - Aides au logement (hôtel) - Aides d'urgence	9 %
FSDIE Subventions aux associations	- Subvention de rentrée aux associations - Subvention de projets associatifs - Formation des membres des associations	6 %
Développement de la pratique sportive	- Semaine olympique et paralympique - Live sportif et bien-être - Achat de Matériel sportif - Participation financière compétitions	6 %
Bien-être et réussite étudiante	- Ateliers Zen' Exam - Ateliers de relaxation - Conférences - Nos étudiants ont du talent	6 %
Centre de santé	- Dépenses budgétaires	5%
Billetterie étudiante	- 1 point de vente sur chaque campus - interface de billetterie en ligne (versions en ligne et mobile) - 11 prestataires permanents (développements à venir) - Prestations occasionnelles (concert...)	5 %

